



DÉCLARATION DE GENÈVE

Le Bureau exécutif de l'Association internationale des villes messagères de la paix (AIVMP), nommées en 1985 par l'Assemblée générale des Nations Unies en l'honneur de l'année internationale de la paix, pour leur engagement envers la création d'une culture de paix et de justice sur leur territoire, s'est réuni à Genève, en Suisse, du 22 au 23 mars 2007, dans un contexte de turbulences mondiales, de violences entre les nations et de conflits civils.

Nous demandons à tous les maires et conseils municipaux du monde entier de plaider instamment pour que des négociations patientes et pacifiques remplacent les interventions militaires qui menacent de submerger l'ensemble de la planète.

La grande majorité de la population mondiale réside à présent dans des villes. En tant que dirigeants de municipalités, nous sommes les plus proches de nos concitoyens dont nous connaissons les besoins et les aspirations. Nous avons la charge d'essayer d'assurer leur bien-être alors que plus d'un trillion de dollars sont détournés des trésors nationaux pour une course à l'armement destinée à l'achat de machines meurtrières.

Nous accueillons avec joie le vote écrasant de l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur d'une 4^e session spéciale sur le désarmement.

Nous souhaitons que des organisations telles que l'AIVMP et la communauté non gouvernementale soient associées à la planification et aux délibérations de la session spéciale sur le désarmement.

Nous demandons un accord visant à réduire significativement les dépenses en armement de toutes les nations.

Nous demandons que les dividendes soient utilisés pour atteindre les Objectifs du Millénaire définis par les décisions collectives des Nations Unies et solennellement acceptés par tous ses membres. Ce n'est que par le désarmement mondial que l'on pourra prendre des mesures significatives pour le développement et mener une attaque concertée contre la faim, la maladie, la question des sans-abri et le chômage.

Notre association a pour mission, entre autres, d'œuvrer à l'abolition de toutes les armes nucléaires.

Nous sommes très inquiets quant à la prolifération des armes nucléaires et au manque d'engagement des Etats possédant l'arme nucléaire à respecter les dispositions du Traité de non-prolifération visant à négocier l'abolition totale des

armes nucléaires. Nous sommes parfaitement conscients que les villes et leurs résidents sont inévitablement les cibles des armes nucléaires.

Nous appelons toutes les parties au Traité de non-prolifération, qui se réuniront à Vienne, en Autriche, en mai 2007, à prendre des mesures immédiates afin de tenir parole. Les peuples du monde sont effrayés, à raison, par le danger que court l'humanité en raison de la présence et du développement continu d'armes nucléaires de plus en plus puissantes.

L'année 2008 marquera le 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ce document historique sonne comme un coup de clairon pour l'ensemble des sociétés humaines. Il établit les droits de chacun à concrétiser le potentiel humain. Il demeure un flambeau d'espoir pour la majeure partie de l'humanité.

Nous demandons à toutes les villes d'organiser une diffusion étendue de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Les écoles et les universités doivent être encouragées à utiliser ce document dans les salles de classe et les amphithéâtres. Les gouvernements et les sociétés civiles doivent s'engager dans des discussions nationales. Le 10 décembre 2008, le jour des Nations Unies pour la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, devra être célébré lors de cérémonies dédiées à la réalisation de ses objectifs.

Parallèlement, nous soutenons vigoureusement la mission et les objectifs du Conseil des droits de l'Homme, dont la quatrième session se tient actuellement à Genève.

Nous nous engageons à transmettre la Déclaration de Genève à tous les chefs d'Etats, au Secrétaire général et à l'Assemblée générale des Nations Unies, à toutes les associations de villes et à tous les membres de l'Association internationale des villes messagères de la paix.

Signé,

Bureau exécutif de l'Association internationale des villes messagères de la paix :

Brighton & Hove (Grande Bretagne)

Genève (Suisse)

Krusevac (Serbie)

Lomé (Togo)

Płonsk (Pologne)

New Haven (États-Unis)

Slovenj Gradec (Slovénie)

Suwon (Corée)

Vancouver (Canada)

Volgograd (Russie)

Yokohama (Japon)

Observateur :

Cambridge (États-Unis)

Genève, le 23 mars 2007